



Dérives de la location saisonnière : l'Exécutif promet un encadrement renforcé

Face aux dérives constatées dans la location saisonnière et à l'essor des offres commercialisées via des intermédiaires non encadrés, Fatim-Zahra Ammor annonce une révision du cadre réglementaire régissant à la fois l'hébergement touristique et l'activité des agents de voyage. Une réforme destinée à assainir le secteur, protéger les consommateurs et garantir une concurrence équitable.



Sardine : un plan d'action préventif pour stabiliser les prix avant le ramadan

Une série de mesures préventives destinées à stabiliser les prix de la sardine à leur niveau habituel, en particulier à l'approche du mois sacré du ramadan, a été mise en place, a indiqué, samedi, le délégué des pêches maritimes de Laâyoune, Mohammed Nafia.



Mouna Hachim : l'histoire, c'est la profondeur de la perspective, le temps long et l'art de la nuance (2/3)



Jamais on n'a autant parlé d'histoire au Maroc, entre storytelling et rigueur scientifique, les grands oublis et les tabous. Comment retrouver le chemin vers notre passé ? La romancière et essayiste historique Mouna Hachim nous aide à y voir clair dans «De choses et d'autres».



Finances publiques : les recettes ordinaires grimpent à 424 MMDH en 2025 (Lekjaa)

Le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a indiqué, lundi à la Chambre des représentants, que les recettes ordinaires de l'État ont atteint 424 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2025, en hausse de 14,2% comparativement à 2024.



Développement rural : Le Maroc, un partenaire clé du FIDA

Entre investissements financiers innovants et nouveaux projets sur le terrain, le Maroc s'impose comme un partenaire clé du Fonds international de développement agricole. Du soutien de Bank Al-Maghrib aux obligations durables du FIDA au futur projet intégré de Khénifra, le Royaume consolide une coopération de long terme au service de la transformation du monde rural et de la résilience des zones de montagne.



Officine Expo 2026 : l'élargissement du rôle du pharmacien au cœur des débats

Prévention, accompagnement du patient, innovation technologique : la 23^e édition d'Officine Expo - Pharma Africa Meeting 2026 met en débat l'élargissement des missions du pharmacien, à un moment où la profession cherche à redéfinir sa place dans le parcours de soins. Cet événement scientifique, qui se tiendra les 30 et 31 janvier, vise à interroger l'évolution de l'officine, entre enjeux de santé publique, transformation des pratiques professionnelles et nouvelles attentes des patients, au Maroc comme en Afrique.



Voyage Privé distingue le Maroc Best Destination 2025

Le Maroc s'est vu attribuer le trophée « Best Destination 2025 » par Voyage Privé, acteur majeur du voyage en ligne premium en Europe. Cette distinction vient reconnaître la performance globale de la destination, son attractivité renouvelée et la pertinence des choix stratégiques opérés par l'Office National Marocain du Tourisme.

STE AWAL DIGITAL

Avis de Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 20/01/2026 , il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée. Dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : AWAL DIGITAL SARL
OBJET : DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE / CREATION GRAPHIQUE
DUREE : 99 ANS
SIEGE SOCIAL : C/O BLOC 2 N°351 AVENUE HASSAN 2 AIT MELLOUL
CAPITAL : 100 000.00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune.
ASSOCIES : MR ILIAS BOUFOUCHK 250 parts sociales / MR YASSINE ERRAJI 250 parts sociales / MR ABDES-SAMAD IGHRIS 500 parts sociales.
GERANCE : MR ILIAS BOUFOUCHK et YASSINE ERRAJI pour une durée indéterminée.
La société est inscrite au registre de commerce de tribunal de

1ere Instance
D'inezgane le 27/01/2026 , sous le numéro analytique 34901 .

SOCIÉTÉ ELJ CASH SARL AU

Dissolution anticipée, nomination du liquidateur, et fixation du siège de la liquidation :
Aux termes du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/11/2025, les associés de la société ELJ CASH SARL AU a décidé ce qui suit :
☐ La dissolution anticipée de la société à compter du 14/11/2025
☐ Les associés de la société décident de nommer Mme AYA ELJAOUHARI liquidateur de la société Elle exercera conformément aux statuts ses fonctions à compter du 14/11/2025
☐ Les associés de la société décident de fixer le siège de liquidation au 120 RDC IMM G2 AL FADL, MARRAKECH.
☐ La fixation de la rémunération du liquida-

teur est gratuite
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech en date du 24/11/2025 sous le N°185425.

SOCIÉTÉ ELJ CASH SARL AU

Liquidation anticipée de la société :

Aux termes du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/11/2025, les associés de la société ELJ CASH SARL AU a décidé ce qui suit :
☐ Liquidation anticipée de la société à compter de la date du 14/11/2025.
☐ Les associés donnent quitus définitif, entier et irrévocable au liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech en date du 10/12/2025 sous le N°186264.

SOCIÉTÉ « BRAND ONE COM » SARL AU

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date

du 12/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique.
DENOMINATION : Société « BRAND ONE COM » SARL AU
1. OBJET : PUBLICITÉ (ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGENCE DE) OCCUPANT AU MOINS UN EMPLOYÉ.
DUREE SOCIALE : 99ans
SIEGE SOCIAL : C/O STE A&A KHADAMAT N 1525 N 05 CITE ASSA-LAM AGADIR AGADIR (M).
CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs
GERANCE : est confiée à Mr TARIK AMSROUI
Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal d'Agadir N 157986le 19/01/2026 imatriculation N°67111

STE «SUDPUBCOM»-SARL

- Suivant le procès

verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 26/12/2025, il a été décidé ce qui suit :
☐ Ratification de cessions de 1000 (Mille) Parts Sociales, de Mr. Lahcen BOUIDSSE au profit de Mr. Hicham OUSSOUS.
☐ Démission de gérant Mr. Lahcen BOUIDSSE et désignation Mr. Hicham OUSSOUS gérant unique de la société pour une durée illimitée.
☐ La signature sociale et bancaire est conférée au gérant unique Mr. Hicham OUSSOUS.

☐ Mise à jour des statuts.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffier en chef du tribunal de commerce d'Agadir sous N°159059 en date du 26/01/2026.

Pour Extrait
Et Mention

« SUD AQUA DETECT » SARL

Capital Social :
100.000,00 Dhs
Siège social : 106
BLOC A HAY EL
WIFAQ BENSERGAO
AGADIR

1. Au terme de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la STE « SUD AQUA DETECT » SARL en date du 16 Janvier 2026, il a été décidé ce qui suit :

- ☐ La dissolution anticipée de la société à compter du 16/01/2026 ; ainsi que sa mise en liquidation amiable.
- ☐ Nommer Mr. LAHCEN BEN EL MOUDEN en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation.
- ☐ Fixer à : « N°3 APPT 4 AVENUE AHMED EL MANSOUR EDDAHBI CITE DAKHLA AGADIR », le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

2. Le dépôt légal a été effectué le 28 Janvier 2026 au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Agadir sous le N°159210.

SOCIETE « DIGINCUBE » SARL AU

DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Au terme d'un procès-verbal de l'associé unique à Ait Melloul en date du 08 Janvier 2026 décide : La dissolution de la société DIGINCUBE sarl au, Au capital de Cent Mille dirhams à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Nomination comme liquidateur : Mr. EZ-ZAMZEMY MOHAMMED pour la durée de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à DR BENNAANFER EL KOLEA AIT MELLOUL. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de

1ere Instance d'Inzégane le 27/01/2026 sous le numéro 169.

STE MOTOCYCLE AUTOMOBILE DMA SARL

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L AU

R.CN°25419/INEZGANE Conformément au procès-verbal du 07/01/2026, l'assemblée générale Extraordinaire des Ste MOTOCYCLE AUTOMOBILE DMA a décidé ce qui suit :
☐ FERMETURE DEFINITIVE DE LA SUCCURSALE DE LA SOCIETE ;
L'associé unique décide à l'unanimité de procéder à la fermeture définitive de ladite succursale située à :

- N° 230 AV IBN ROCHD Z.I TASSILADICHEIRA EL JIHADIA
Dépôt légal : effectué au Tribunal de 1 ER INSTANCE D'INZEGANE le 21/01/2026,

sous le n° 116.

ASCO AGRI SARL AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
Siège Social: GARAGE AU N°55 LOT DES ŒUVRES SOCIALES DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE 2 ERRACHIDIA
RC N° : 20357
-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2026 à ERRACHIDIA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
* Dénomination: ASCO AGRI SARL AU
*Objet : la société à pour objet :
☐ EXPLOITATION AGRICOLE

*Siège social: le siège social de la société est situé à GARAGE AU N°55 LOT DES ŒUVRES SOCIALES DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE 2 ERRACHIDIA
*Capital social de la société est fixé à 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en 1000 parts de 100,00 DHS l'une entièrement libérées réapprises ainsi :

☐ Mr. ALAOUI-KACIMI OMAR : 1000 parts.

* Durée : la société durera 99 années à compter de sa constitution.

*Registre de commerce : la société est inscrite au registre de commerce du tribunal de 1 ère instance d'ERRACHIDIA le 28/01/2026 sous le N°20357

* Gérance : la société est gérée par : Mr. ALAOUI-KACIMI OMAR.

« LUX VERRE &ALU »SARL AU.

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION: « LUX VERRE &ALU »SARL AU.

OBJET SOCIAL :

□ MENUISERIE ALU-MINUM, METALIQUE OU PVC.

SIEGE SOCIAL :

NOYER A RUE IBN SINA, 4ème N°41 SEMLALIA GUELIZ MARRAKECH.

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams

chacune souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à l'associé : Mr Abderrazzak ABOUNAJI ... 1000 parts.

GERANCE : Confiée, Mr Abderrazzak ABOUNAJI une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le

solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

III/ L'immatriculation de la société a été effectué auprès du Registre de Commerce de Marrakech, le 26/01/2026, sous le N° Analytique : 176033 POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

ALH REAL ESTATE SARLAU

Société à responsabilité limitée à Associé Unique au capital social de 600.000,00 DH

Siège social: 35, Bd Sidi Abderrahmane, Quartier CIL - Casablanca

RC n° 415 439

CESSIONS DE PARTS SOCIALES ET TRANSFORMATION EN SOCIETE ANONYME

I – Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 09 Octobre 2025, il a été décidé ce qui suit :

Constatation de cessions de quatre parts

sociales de la société ALH REAL ESTATE par la société ALH HOLDING à Madame Aliaa LAGHRARI et Messieurs Mohamed LAGHRARI, Hamza LAGHRARI et Ghali LAGHRARI à raison d'une part sociale chacun et agrément des nouveaux associés ;

Confirmation de la nouvelle répartition du capital social suite aux cessions de parts ;

Transformation de la société en Société Anonyme ;

Adoption des statuts sous leur nouvelle forme ;

Constatation de la démission des gérants ; Constatation de la réalisation définitive de la transformation ;

Nomination des administrateurs ;

Nomination du commissaire aux comptes Les principales

caractéristiques de la Société Anonyme ALH REAL ESTATE sont ainsi récapitulées comme suit :

FORME JURIDIQUE: Société Anonyme ;

DENOMINATION :

ALH REAL ESTATE ; SIEGE SOCIAL : 35, Boulevard Sidi Abderrahmane, Quartier CIL – Casablanca ; DUREE : 99 années ;

CAPITAL SOCIAL : 600.000,00 DH ; ADMINISTRATEURS : ALH HOLDING S.A. représentée par M.

Mohamed LAGHRARI, M. Mohamed LAGHRARI, M. Hamza LAGHRARI et M.

Ghali LAGHRARI ; PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL: M. Mohamed LAGHRARI ;

DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES : M. Hamza LAGHRARI et M.

Ghali LAGHRARI ; COMMISSAIRE AUX COMPTES : La société « N. AMAR AUDIT & CONSULTING » représentée par M. Nawfal AMAR.

II – Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 28 Octobre 2025 sous le numéro 995493.

DENTALVIE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000,00 dirhams

Siège social : 7, Résidence Rami Rue Sebta 2ème étage Bureau 8, Casablanca

RC : 661027

ANNONCE LÉGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 09 Octobre 2025, il a été décidé de :

Constatation de la cession des parts de M. Mohamed Karim Samadi , Mme Salsabil SAMADI ;

Démission de M. Mohamed Karim Samadi de ses fonctions de gérant ;

Nomination de Mme Salsabil SAMADI en tant que nouvelle gérante ;

Mise à jour des statuts de la Société ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 24/10/2025 sous le n° 995225.